



Fausse reconnaissance de dettes

Par **LOULOU1**, le **22/01/2008** à **21:08**

Bonsoir,

J'ai besoin d'une information juridique, un de mes ex me réclame 9000 €, il présente pour cela une "fausse" reconnaissance de dette, la signature qui apparait n'est pas la mienne.

Je n'ai pas 9000 € à lui donner et de plus cette reconnaissance de dettes à 3 ans. Peut il m'attaquer juridiquement, a t il un recours qui m'obligerait à payer.

Merci d'avance

Loulou1

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **23/01/2008** à **09:39**

Bonjour,

S'il attaquait judiciairement, vous pourriez demander au juge "une vérification d'écriture", ce qui démontrerait que ce n'est pas votre signature...

Ne payez pas, vous êtes tranquille.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY

www.etcheverry-avocat.com

Par **LOULOU1**, le **23/01/2008 à 18:34**

Merci beaucoup pour votre réponse.

Bien à vous

Loulou 1